



UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE
Secrétariat général
Rue de la Louve 1- 1003 Lausanne
Tél. 021 806 32 90 - www.udc-vaud.ch
E-mail : secretariat@udc-vaud.ch

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NE PAS DEVENIR COMPLICES DU NAUFRAGE DE L'ASILE

Hier soir, plus de 150 délégués de l'UDC Vaud se sont réunis au Centre de formation routière à Savigny pour prendre position sur les objets fédéraux soumis au scrutin le 5 juin 2016. Principal sujet de préoccupation aux yeux de l'UDC, la nouvelle réforme de l'asile qui permettra la confiscation de biens privés et l'attribution d'un avocat payé par les contribuables à chaque requérant d'asile doit être sévèrement combattue. Alors que tous les pays voisins tentent autant que possible de diminuer leur attractivité aux yeux des migrants, il serait suicidaire que la Suisse s'inscrive à rebours du bon sens en garantissant des lits chauds et des avocats gratuits à ces derniers.

Parmi les autres objets soumis au scrutin, l'UDC Vaud recommande de rejeter l'initiative ProServicePublic qui a pour vocation de limiter la capacité d'entreprendre pour les entreprises où la Confédération est actionnaire majoritaire. Par 93 voix contre 22 et 25 abstentions, les délégués de l'UDC appellent à rejeter cette initiative.

Même destin pour le projet insensé du revenu inconditionnel de base pour tous les résidents suisses. Cette initiative idéaliste et promue par des milieux vivants manifestement dans un autre monde que le nôtre a été sèchement refusée par 129 voix contre 3 oui et 4 abstentions.

L'initiative dite « vache à lait » a fait l'objet d'une intense discussion parmi les délégués après deux exposés passionnants de Jean-Daniel Faucherre, vice-président de l'ASTAG et de Daniel Brélaz, syndic de Lausanne. Finalement, les délégués de l'UDC Vaud ont choisi de soutenir le oui par 91 voix contre 32 non et 10 absents.

Après avoir accepté le principe du diagnostic préimplantatoire en 2015, les délégués de l'UDC Vaud ont réaffirmé leur soutien à la loi d'application qui a été combattue par référendum en soutenant le projet de loi par 102 voix contre 28 non et 7 abstentions.

Enfin, notre conseiller national Michaël Buffat a présenté les enjeux liés à la réforme de la loi sur l'asile. C'est à l'unanimité que les délégués ont soutenu le référendum lancé par l'UDC contre cette loi insensée.

En fin de séance, le Congrès a confirmé la décision d'exclusion prononcée par le Comité central à l'encontre de Pierre Oberson par 101 voix contre 49 non et 1 abstention ainsi qu'à l'encontre de Claude-Alain Voiblet par 91 voix contre 57 non et 3 abstentions.

Avec nos meilleures salutations

Lausanne, le 15 avril 2016

Contacts :

Jacques Nicolet, conseiller national, président de l'UDC Vaud, 079 206 97 29
Kevin Grangier, secrétaire général de l'UDC Vaud, 079 432 37 64